Image not found or type unknown

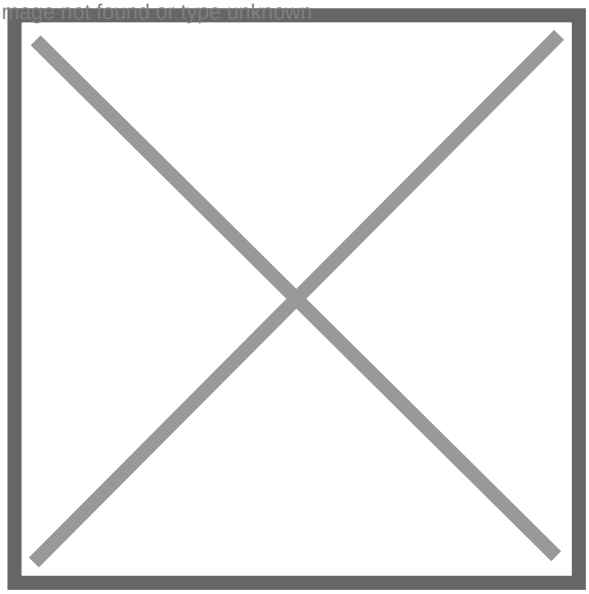

Vehicule toujours en panne apres passage au garage

Par **le bras 3**, le **29/07/2013** à **13:27**

[fluo]bonjour[/fluo]
Ma voiture est arrivée sur plateau dans un garage avec l'accord du garagiste n'ayant pas réussi à dépanner la voiture celle ci est repartie sur plateau à la concession vu avec l'assurance. Le garage a remplacé une piece mais la panne n'était pas résolue et il m'a facture la piece et la main d'oeuvre que je refuse de payer vu que le vehicule n'etait pas repare.J'ai signe un devis tapé a l'ordinateur marque vehicule arrive en panne voyant ESP ABS allume. Voyant que je n'ai pas paye il m'a renvoyé le devis avec une inscription marquée de sa main "devis avec la reference de la piece et le temps de main d'oeuvre" Est ce un faux? Merci de me renseigner.

Par **Lag0**, le **29/07/2013** à **18:06**

Bonjour,
Un garagiste a un devoir de résultat. C'est à dire qu'il doit réparer la panne pour laquelle vous lui confiez le véhicule.
Donc ce qui doit se passer, vous payez la facture pour récupérer le véhicule, vous constatez que la panne demeure, le garagiste doit alors reprendre le véhicule et réparer, cette fois-ci, correctement la panne sans vous faire une nouvelle facture.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés